

Document mis à jour le 27/03/2026

EN 301 549 et RAAM : auditer l'accessibilité numérique des applications mobiles

- **Durée et modalité en inter-entreprises** : module préparatoire, puis 14 heures de formation en groupe, réparties en 2 jours (2 x 7 heures), à distance.
- **Durée et modalité en intra-entreprise** : module préparatoire, puis 14 heures de formation en groupe, réparties en 2 jours (2 x 7 heures), à distance ou en présentiel.
- **Nombre de personnes par session** : 5 à 8 maximum
- **Public** : toute personne exerçant un métier en lien avec les tests fonctionnels, le développement d'applications mobiles (Android ou iOS), le conseil ou l'expertise technique.
- **Accessibilité** : attention, cette formation est partiellement accessible aux personnes aveugles, malvoyantes ou ayant d'autres troubles de la vision (basse vision, daltonisme, etc.), mais des adaptations sont possibles. Cette formation est aménageable sur demande pour les personnes sourdes, malentendantes ou en situation de handicap psychique ou cognitif. Les adaptations spécifiques peuvent entraîner des frais supplémentaires : [plus d'informations](#).
- **Prérequis** : avoir une bonne maîtrise de l'utilisation de base d'un smartphone. Avoir déjà contribué à la conception fonctionnelle de projets d'applications mobiles.
- **Matériel** : [Disposer d'un ordinateur et d'un smartphone équipés des logiciels demandés lors de l'inscription, ainsi que de périphériques externes \(casque audio, clavier Bluetooth ou USB\)](#).

Contexte

Cette formation à l'accessibilité numérique apporte les outils et ressources indispensables pour **évaluer la conformité des applications mobiles conformément au RAAM (Référentiel d'évaluation de l'accessibilité des applications mobiles) et à la norme EN 301 549**.

Grâce à de nombreux exercices, les stagiaires apprennent à utiliser les technologies d'assistance sur mobile et acquièrent les bases essentielles pour mener des audits d'applications mobiles en toute autonomie.

Enfin, plusieurs recommandations techniques ou fonctionnelles sont fournies afin de permettre aux stagiaires d'accompagner au mieux leurs équipes.

Le module préparatoire permet de découvrir à son rythme les fondamentaux de l'accessibilité numérique avant les journées en groupe qui, elles, se concentrent sur les aspects métiers, la mise en pratique et les échanges.

Objectifs

- **Décrire les problématiques d'accessibilité** rencontrées par les personnes handicapées sur mobile.
- **Évaluer le statut de chaque critère du RAAM** afin de remplir une grille d'audit.
- **Détecter les erreurs de restitution et les incohérences de navigation** avec les technologies d'assistance natives Android et iOS (lecteurs d'écran et commande vocale).
- **Détecter les erreurs de navigation** avec un dispositif externe (clavier et contacteurs).
- **Rédiger des recommandations** de corrections fonctionnelles.

Pourquoi choisir cette formation ?

- **Formation opérationnelle** : les stagiaires s'approprient le référentiel et le mettent plus facilement en application grâce aux méthodes et ressources fournies par Access42.
- **Pratique des technologies d'assistance** : plusieurs exercices permettent d'apprendre à utiliser des commandes vocales et des lecteurs d'écran sur mobile.
- **Apprentissage avec des spécialistes** : Access42, [référence française en accessibilité numérique](#), a accompagné le Service information et presse du Grand-Duché du Luxembourg pendant la [création du RAAM](#).

Programme

S'approprier les principes de l'accessibilité numérique (module préparatoire)

Temps estimé : 2 heures

Important : ce module préparatoire doit être terminé avant la session en groupe afin de participer au quiz et aux échanges prévus au début de la formation.

- Découvrir les enjeux liés au handicap et à l'accessibilité numérique
- Comprendre comment les défauts d'accessibilité numérique impactent les personnes handicapées
- Respecter les obligations légales en matière d'accessibilité numérique dans le cadre du RGAA et de la norme européenne EN 301 549

Acquérir une méthodologie pour auditer l'accessibilité numérique des applications mobiles (2 journées de 7 heures en groupe)

Les journées de formation en groupe alternent les temps d'explications et de démonstrations par le formateur ou la formatrice et la mise en application par les stagiaires.

Se familiariser avec les fonctionnalités d'accessibilité sur mobile

- Définir les paramètres d'adaptation des contenus pour réaliser des tests (taille des caractères, couleurs, etc.)
- Utiliser les fonctionnalités d'accessibilités sur Android et iOS :
 - prendre en main la navigation au clavier sur mobile ;

- découvrir la commande vocale sur Android et iOS (Voice Access et Voice Control) ;
- prendre en main les lecteurs d'écran sur mobile (TalkBack et VoiceOver).

Évaluer les critères du RAAM

- Repérer les erreurs selon la méthodologie d'évaluation du RAAM
- Distinguer les statuts des critères
- Rédiger des constats d'erreur et des recommandations de correction fonctionnelle

Appréhender les thématiques spécifiques de la norme EN 301 549

- Décomposer un critère et les tests associés pour les outils d'édition, les services d'assistance et la communication en temps réel
- Identifier certains cas typiques de non-conformité

Auditer des applications mobiles

- S'exercer à auditer des écrans d'applications mobiles avec et sans technologie d'assistance
- Compléter la grille d'audit du RAAM

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation alterne apports théoriques et exercices pratiques. Pour chaque thématique et chaque critère abordé, le formateur ou la formatrice présente :

- les **cas utilisateurs** et les impacts des erreurs d'accessibilité sur l'accès à l'information ;
- une **méthode d'évaluation** ;
- les **méthodes d'implémentation technique** possible sur la base des documentations publiées par les principaux éditeurs de langage de développement ;
- les **cas particuliers**.

Au début de la formation en groupe, les stagiaires disposent :

- d'un support de cours dématérialisé et accessible ;
- des applications de démonstration iOS et Android ;
- d'une grille d'évaluation des critères d'accessibilité sur mobile avec des modèles de textes de recommandations.

Modalités d'évaluation

- **Avant la formation** : questionnaire de positionnement en ligne
- **Pendant la formation** :
 - au cours des 2 journées de formation en groupe, les stagiaires auront l'opportunité de mettre en application leurs apprentissages grâce à de nombreux cas pratiques et exercices. Pour chaque notion abordée pendant la formation, l'accessibilité d'une application mobile cible sera évaluée par les stagiaires, qui devront remplir une grille d'évaluation RAAM et proposer des pistes de correction. Ces exercices seront ensuite corrigés et explicités par le formateur ou la formatrice ;

- questionnaire d'évaluation des connaissances
- **Après la formation** : questionnaire de satisfaction

Modalités d'accès au module préparatoire « S'approprier les principes de l'accessibilité numérique »

Consulter la page dédiée : [Modalités d'accès au module préparatoire](#)

Modalités de la formation à distance en groupe

Les modalités suivantes sont applicables uniquement si la formation en groupe se déroule à distance.

- **Classe virtuelle en groupe** : 14 heures de visioconférence réparties en 2 sessions de 7 heures. Dans la mesure du possible, les sessions ont lieu au cours de journées consécutives sur la même semaine. Aucun temps de travail supplémentaire n'est demandé aux stagiaires en dehors des heures de classe virtuelle.
- **Moyens techniques** : salle de visioconférence avec l'application Zoom ou Microsoft Teams. Les détails de connexion (URL, mot de passe) seront fournis aux stagiaires au plus tard la veille de la première journée de formation en groupe.
- **Modalités d'assistance technique** : les stagiaires peuvent contacter à tout moment l'équipe chargée de l'organisation de la formation par e-mail et téléphone, par exemple pour demander de l'aide à l'installation ou à la configuration du logiciel de visioconférence. Pendant les heures de travail, l'équipe chargée de l'organisation de la formation répond rapidement aux demandes d'aide.
- **Modalités d'assistance pédagogique** : pendant toute la durée de la classe virtuelle, et à tout moment, les stagiaires peuvent poser des questions au formateur ou à la formatrice.